

Paris, le mercredi 18 juin 2014

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Mots-clés : ASSURANCES / PROTECTION SOCIALE / TPE-PME / CHEF D'ENTREPRISE /

Prévoyance et santé des patrons de TPE : le signal d'alarme est tiré

Par Laurent Ouazana, Directeur General de CIPRÉS vie

Diplômé de l'École nationale d'assurances (Enass), Laurent Ouazana est aujourd'hui directeur général de CIPRÉS vie, courtier grossiste spécialisé en complémentaires santé et prévoyance pour les TNS et TPE. Avant de rejoindre CIPRÉS vie en 2000, Laurent Ouazana a occupé des postes à la direction de La Bâloise-La Suisse assurances, ainsi que chez Norwich Union-Abeille vie courtage. En 2009, il rejoint l'état-major de la holding de CIPRÉS vie. En 2007, il a participé à la création du Syndicat10, et mène un combat actif pour défendre les intérêts des entreprises et des courtiers de proximité dans le dossier de l'ANI.



▪ **50% des patrons n'ont pas souscrit de contrat de prévoyance, une assurance complémentaire pour eux-mêmes.** ▪ **Dans notre pays qui revendique son modèle social, c'est non seulement une statistique dérangeante, mais aussi une véritable bombe à retardement économique : si la conjoncture de crise venait à se durcir ou à se prolonger, et les faillites de TPE à ne pas se ralentir (elles comptent pour 90% dans le total des défaillances d'entreprises en 2013 !), on court à une catastrophe sociale. Il est temps de tirer le signal d'alarme.**

Qui sont les patrons de TPE ?

En France, 97,6 % des entreprises sont des PME. Elles représentent 2 emplois sur 3 et contribuent à hauteur de 60 % à la création de la richesse de la nation (PIB). Dans cet ensemble, les patrons de très petites structures et les indépendants sont au nombre de 2,8 millions. 1 million sont artisans, à peu près autant commerçants, et 700 000 exercent en profession libérale. 70 % sont des hommes, leur moyenne d'âge se situe à 44 ans. **Ils cotisent au RSI pour la plupart, la sécurité sociale des indépendants, et la publication du rapport annuel de l'institution donne des indications sur leurs profils et dépenses de santé.** Contrairement au régime unique des salariés, une quinzaine d'autres régimes obligatoires cohabitent avec le RSI pour couvrir tous les Travailleurs Non Salariés, souvent patrons et employeurs. En dehors de cela, il y a peu d'indicateurs qui couvrent ce sujet de **la santé des patrons** de TPE-PME. Si ce n'est l'initiative intéressante d'Amarok, l'observatoire de la santé des dirigeants de PME, lancée en 2009 (www.observatoire-amarok.net).

Santé, attention danger !

La santé du dirigeant est le premier capital immatériel de la TPE. Les dirigeants se négligent, sans doute au bénéfice de leur business model, sans se rendre compte qu'ils sont eux-mêmes le fondement de leur business model.

Stress, maladie, surmenage, surcharge de travail, pression de l'enjeu, saturation cognitive, burn-out... Alors que le discours dominant tourne autour de la souffrance au travail, ou, a contrario, des méthodes de management par la confiance, de la préservation du pacte social, des techniques et attitudes pour favoriser le bien-être au travail, le regard se porte en général seulement vers les collaborateurs, qui plus est, plutôt dans les Grands Groupes. Le patron de TPE est totalement oublié de ces radars de contrôle. Aucun cabinet de conseil, aucun ministère ne s'intéresse à sa santé, à son bien-être au travail.

Il est décidément seul à la barre pour tout.

Le petit patron, l'artisan, le commerçant a choisi de se diriger lui-même, comme tant de nos compatriotes en rêvent. Lui, il l'a fait. Il est même quelque fois devenu charge d'âmes avec un petit effectif de compétences complémentaires. A charge pour lui d'assurer. Assurer sur tous les fronts. Assurer la satisfaction client, assurer les équilibres financiers, assurer la continuité, assurer la croissance, assurer dans les aléas. Il n'a pas d'autre choix que d'être l' « Homme » fort (on le prendra au sens générique, la parité n'est pas le propos du moment). Il guide, il avance, il fait face, et disons-le, il s'interdit souvent d'être malade car il n'en a pas le droit : il est le cœur, le cerveau et le poumon de l'entreprise

Et s'il tombe malade gravement, on ne donne d'ailleurs pas cher de son entreprise.... Et s'il doit la vendre contraint et forcé par un accident de la vie, déjà que, en règle générale, la reprise-transmission de l'entreprise n'est pas simple et fait peser un risque sur la survie de l'entité, qu'espérer quand on cède contraint et forcé ? On n'a rien préparé... Aucun second ne prendra la relève. La valeur du fonds de commerce en prend un coup...

Or, le patrimoine personnel du petit patron se confond souvent avec son patrimoine professionnel... Le fruit d'années de travail peut être anéanti en quelques mois, et lui comme sa famille se trouver exposés.

Ces patrons, si responsables de tout, comment peuvent-ils passer à côté d'une assurance sociale complémentaire ?

Certes, la protection sociale ne rendra pas la santé et ne permettra pas à l'entreprise fermée de redémarrer. Mais elle libèrera des soucis financiers immédiats, avec un revenu journalier de remplacement assuré, des soins biens remboursés, la perte d'exploitation de l'entreprise palliée, les frais généraux payés... Et un nouveau départ sera toujours possible...

Tout bien considéré, s'il y a bien une chose à ne pas remettre à plus tard parmi les 10 autres priorités de la journée, c'est bien pour le patron de TPE de prendre le temps de vérifier sa protection sociale !

A propos de CIPRÉS vie

CIPRÉS vie est courtier grossiste souscripteur, spécialisé en Assurance de Personnes, notamment pour la protection sociale des dirigeants de PME, TPE et TNS, (artisans, commerçants, professions libérales, etc). Il arrive au 4^{ème} rang des courtiers spécialisés en prévoyance collective scripteurs. CIPRÉS vie distribue ses produits au travers d'un réseau de 2 500 courtiers indépendants, présents sur toute la France.

Chiffres clés : Date de création : 2000 ; en 2013 : 140 millions d'euros de collecte, 40 000 contrats en portefeuille, 1 000 nouvelles TPE/PME adhérentes chaque mois, 150 collaborateurs.

CIPRÉS vie est membre fondateur du Syndicat10, Syndicat National des Courtiers Grossistes Souscripteurs.

Pour en savoir plus : <http://cipres.fr/>